

Intitulé de l'UE	Communication en langue française II	
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 1	

Responsable(s)	Heures	Période
Camille DESAUVAGE	50	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Langues française II	25h	Martin DELPLACE
Techniques de communication	25h	Camille DESAUVAGE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Langues française II : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires
Techniques de communication : 8h de théorie, 17h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Langues française II : Français
Techniques de communication : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES	
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes	
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. ◦ Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse ◦ Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles 	

Objectifs de développement durable

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Partenariats pour la réalisation des objectifs

Objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

- 17.5 Adopter et mettre en oeuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moins avancés.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant aura acquis la capacité de :

- S'exprimer correctement par écrit (argumentations, correspondance, écrits propres au milieu professionnel e.a.) ;
- Faire preuve d'esprit de synthèse ;
- Comprendre les textes qui lui sont soumis et émettre un avis pertinent ;
- Recourir constamment à l'esprit critique ;
- Mettre en oeuvre la méthode de travail la plus adéquate.
- pouvoir s'exprimer oralement de manière fluide, dans un langage correct et adéquat (structure de phrases et vocabulaire).
- justifier ses choix et d'argumenter ses propos avec nuance et sur une base réflexive et sans négliger les effets de sa communication.
- la connaissance des outils au service d'une communication actuelle (Power Point, Pitch, etc.)
- une curiosité intellectuelle, un esprit critique et pourra faire preuve de réflexivité face à une situation problème.
- référer correctement ses sources et utilisation adéquate des outils d'aide à la rédaction (dictionnaires papier, dictionnaires en ligne, correcteurs, etc.).
- un vocabulaire adapté à son contexte d'utilisation, des structures de phrases et une orthographe correcte et un savoir-être en situation professionnelle.

Contenu de l'AA Langues française II

Le cours de langue française II sera construit autour d'une série de tâches d'écriture (résumé, compte-rendu de lecture ou d'audition, etc.), avec pour objectifs principaux d'amener l'étudiant à :

- gagner en fluidité dans ses capacités rédactionnelles ;
- transmettre clairement un message lu ou entendu ;
- assurer la maîtrise du français écrit (syntaxe, orthographe, vocabulaire).

Une première série de tâches porteront sur la rédaction de notes de lecture et seront évaluées en cours de quadrimestre, selon le planning établi et communiqué sur l'ecampus. La maîtrise du vocabulaire français usuel sera aussi évaluée.

La seconde tâche sera évaluée en session de juin et portera sur la rédaction d'un compte rendu de réunion (passage de l'oral à l'écrit), sur la base d'une vidéo diffusée en début d'examen.

Les séances de cours seront consacrées à la présentation des aspects méthodologiques en matière de lecture/écriture, le rappel de points de grammaire ou syntaxe problématiques (en fonction des lacunes observées), l'analyse du vocabulaire français.

Mais – surtout – les séances de cours laisseront une place importante à des exercices de mises en pratique pour entraîner/renforcer les capacités rédactionnelles des étudiants.

Contenu de l'AA Techniques de communication

- Exercices écrits: argumentation, rédaction, réalisation de Power Point,...;
- Exercices oraux: présentations, argumentations, prises de parole, Pitch, jeux de rôle, etc..;
- Analyse de textes, de cas ou de faits divers et développement d'une argumentation;
- Théorie : structurer ses écrits et son discours + les outils d'aide à la rédaction;
- Décryptage de l'actualité, des moyens de communication actuels et de la fiabilité des sources;
- Lecture et débats.

Méthodes d'enseignement

Langues française II : cours magistral, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, utilisation de logiciels

Techniques de communication : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, étude de cas

Supports

Langues française II : notes de cours, notes d'exercices

Techniques de communication : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Projet Voltaire

Ressources bibliographiques de l'AA Langues française II

Les références du cours de Langue française I restent d'application. S'y ajoutent les références ci-dessous.

- BERNARD, N. (dir.), BORN, R., de JONGHE, D., de TERWANGNE, C., MOREAU, P., SLINGENEYER, Th., TRUFFIN, B., VAN MEERBEECK et J., VANVREKOM, S., Guide des citations, références et abréviations juridiques, Waterloo, Wolters Kluwer, 2017.
- BRAHIC, M., *Mieux rédiger ses écrits professionnels, 42 fiches pratiques pour améliorer son style rédactionnel*, Paris, Eyrolles, 2019.
- FAYET, M. et NISHIMATA, *Savoir rédiger le courrier d'entreprise, 28 fiches pratiques pour améliorer vos écrits professionnels*, Paris, Eyrolles, 2019.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009.
- LENOBLE-PINSON, M., *Dire et écrire le droit en français correct. Au plaisir des gens de robe*, Bruxelles, Larcier, 2024.

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques de communication

- BORIE Alexandre, DUGAY Nicolas et LEFEVRE Davy, *Petit Cahier d'exercices pour convaincre facilement et dans toutes les situations*, Saint-Julien-en Genevois, Editions Jouvence, Je développe mon potentiel, 2016.
- CARLIER Fabrice, *Prendre la parole en public – Pour les Nuls Business*, Paris, Editions First, 2015.
- FAYET Michelle, *Rédiger sans complexe. Surmonter la peur de la page blanche, transmettre vos pensées, améliorer votre style et contrôler la qualité de vos écrits*, 2e édition, Paris, Eyrolles, Vie Pratique, 2003.
- FAYET Michelle et NISHIMATA Aline, *Savoir rédiger le Courrier d'entreprise*, 2e édition, Paris, Eyrolles, Livres Outils-Efficacité Pro, 1998.
- KADRA Yasmina, *Khalil*, Julliard, 2018.

- MARTIN Jean-Claude, Le Guide de la communication. Convaincre, cela s'apprend, Paris, Hachette Livre, Poche Marabout, 1999. 152
- PONS Emilie, Améliorer sa copie – 100 fiches pour rédiger avec efficacité, style et clarté, Paris, Ellipses, 2015.

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Langues française II : 50% Techniques de communication : 50%
Langue(s) d'évaluation	Langues française II : Français Techniques de communication : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Langues française II :	
Première session : 40% rédactions en cours de quadrimestre (entre deux et trois travaux, la planification sera communiquée au cours du quadrimestre) et tests de vocabulaire. 60% examen écrit en juin.	
Seconde session : En cas de non-validation de l'AA, l'étudiant repassera la ou les tâches qui seront en échec, en session d'examen, selon la pondération de la première session.	
Méthode d'évaluation de l'AA Techniques de communication :	
Juin : Examen oral 2e session : Examen oral	

Année académique : **2024 - 2025**